



# ISBERGUES

## INFOS

- Juin 2015 -

### Sommaire

#### Vie Municipale 2 - 11

- compte rendu du conseil municipal du 18 mars
- compte rendu du conseil municipal du 26 mars
- accueil de loisirs de juillet et d'août 2015
- retour sur l'accueil de loisirs d'avril 2015
- parc des cités dénaturé
- festivités de la Roupie
- festivités de Berguette
- menu des restaurants municipaux

#### Vie Scolaire 12 - 13

- le permis internet à l'école Carnot
- Des cuisiniers en herbe nous emmènent en Italie
- naissances à l'école Ferry
- kermesse du groupe scolaire Billau
- agenda des fêtes des écoles

#### Vie Associative et Sportive 14 - 15

- section danse de la M.J.E.P d'Isbergues
- amicale des donateurs de sang
- section gym de la M.J.E.P d'Isbergues
- Action Sociale d'Urgence
- fête des mères du club « vivre et sourire »
- les mosquitos
- agenda
- moto-cross championnat régional UFOLEP

#### Vie Culturelle 16 - 17

- retours sur : - atelier Stop Motion
- semaine Retro-gaming
- stage théâtre
- prochainement...

#### Informations Générales 18

- foyers témoins
- bien changer ses fenêtres

#### Bloc Notes 19 - 20



### Trésorerie d'Isbergues Attention !!!

#### Changement des horaires d'ouverture

A compter du 1<sup>er</sup> juin les horaires d'ouverture au public de la trésorerie d'Isbergues seront les suivants : **du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h.**

### Cérémonie du 8 juin

La cérémonie en l'honneur des « morts pour la France » en Indochine aura lieu le **lundi 8 juin 2015** suivant le programme ci-dessous :

**17 h 20** : rassemblement devant l'hôtel de ville

**17 h 30** :

- départ en défilé jusqu'au monument aux morts
- cérémonie au monument aux morts
- dépôt de gerbes
- lecture du message du Ministre délégué aux anciens combattants
- un dépôt de gerbes sera également effectué aux monuments aux morts : - de Molinghem à **18 h**
- de Berguette à **18 h 15.**

### Cérémonie du 18 juin

A l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel historique, une cérémonie aura lieu au monument aux morts :

- d'Isbergues à **16 h 45,**
- de Molinghem à **17 h 30**
- de Berguette à **17 h 45.**

### Conseil Municipal

Le conseil municipal de la ville d'Isbergues se réunira le **vendredi 26 juin à 18 h** à l'hôtel de ville d'Isbergues.



## Etat-civil

### **N**AISSANCES

Le 9 avril, **Nathanaël Stérin**, fils de Cindy Desquiens, *928 rue Emile Zola*

Le 22 avril, **Kamélya Hirson**, fille de Dylan et de Pauline Cavigneaux, *61 rue Pasteur*

Le 23 avril, **Haïvy Lenoir**, fille de Johan et de Elodie Reczek, *28 impasse Emile Basly*

Le 24 avril, **Floran Lartisien**, fils de Frédéric et de Mickaella Merlier, *102 square Croix Racine*

Le 24 avril, **Lucie Tomczak**, fille de Anthony et de Dorothee Derisbourg, *52 rue Danton*

Le 26 avril, **Thiméo Chadirac--Lagocki**, fils de Geoffrey Chadirac et de Venetia Lagocki, *1251 rue Emile Zola*.

Le 29 avril, **Maël Cauchefer**, fils de Jessica, *206 rue Roger Salengro*.

Le 30 avril, **Rose Cugier Dannel**, fille de Gauthier Cugier et d'Emilie Dannel, *12 rue du Maréchal Joffre*

Le 1<sup>er</sup> mai, **Sarah Guillot**, fille de Alain et de Sandrine Silvestre, *19 rue Louis Braille*

### **D**ECES

Le 12 avril, **Germaine Ponthieu**, 84 ans, veuve de Emile Bourdon, *57 rue Léon Blum*

Le 23 avril, **Jean Delbende**, 77 ans, retraité, époux de Thérèse Huck, *26 rue Victor Decriem*

Le 24 avril, **Pierre Delfly**, 81 ans, retraité, époux de Marie-Rose Martel, *508 rue Gaston Chevalier*.

Le 27 avril, **Isabelle Duvette**, 79 ans, veuve de Jean Couvreur, *36 rue du Maréchal Joffre*

Le 28 avril, **Arthur Bizet**, 95 ans, époux de Marie Fumery, *564 rue de l'Obloie*.

Le 3 mai, **André Pilon**, 94 ans, veuf de Julia Devines, *95 rue de Mazinghem*

Le 6 mai, **Thérèse Doutriaux**, 79 ans, veuve de Lucien Guillemant, *14 rue de Bruxelles*

Le 13 mai, **Jacques Soret**, 81 ans, époux de Thérèse Devogel, *850 rue du Docteur Bailliet*

Le 15 mai, **Marie-Madeleine Lecocq**, 82 ans, veuve de Eugène Walle, *494 rue de Lillers*

## Passage de la balayeuse

La balayeuse de la Communauté de Communes Artois Flandres, effectuera le nettoyage des rues de la commune pendant la période **du 15 au 19 juin 2015**.

Pour tout renseignement concernant ce service contactez **la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F)** au **03.21.61.54.40**.

## Réglementation de la circulation et du stationnement

**Dimanche 7 juin 2015**

### Moto-cross du moto-club Isberguois

A l'occasion de l'organisation le dimanche 7 juin 2015 dans le secteur du Mont de Cocagne, d'un moto-cross UFOLEP, par le moto-club Isberguois, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur la totalité de la rue du château de 6 h à 20 h.

Durant ces heures, la circulation se fera en sens unique de la rue du Château au parking prévu pour le stationnement des voitures, une sortie étant prévue par le chemin situé le long de la voie ferrée.

**Mercredi 17 juin 2015**

### Grand Prix Cycliste « Henri Hulot »

A l'occasion du 49<sup>ème</sup> grand prix cycliste « Henri Hulot », organisé par le club cycliste Isbergues-Molinghem le mercredi 17 juin 2015, le stationnement des véhicules automobiles sera interdit rue de l'église de Berguette, rue de Guarbecque (côté Guarbecque), rue aux Aulnes, rue du moulin de Berguette, rue des écoles, le mercredi 17 juin 2015 de 16 h 30 à 21 h 30.

Pendant la même période, la circulation de tous les véhicules automobiles sera interdite dans le sens contraire de la course.



## Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'I.N.S.E.E (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) réalise, entre **le 4 mai et le 27 juin 2015**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'I.N.S.E.E chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

## Expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, « un espace est réservé dans le bulletin municipal à l'expression des conseillers municipaux ».

### Isbergues, Molinghem, Berguette pour l'Avenir

Chère Isberguoise, Cher Isberguois,

Le mois de mai est marqué par de nombreuses commémorations nationales. Nous sommes surpris du peu de personnes présentes lors de ces manifestations pour participer à ce devoir de mémoire, d'autant que cette année sont célébrés le centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre ainsi que les 70 ans de la victoire de 1945, et par respect pour nos anciens qui se sont battus pour nous rendre la liberté et nos droits. Surtout ne les oublions pas !

Nous tenons à revenir sur les problèmes de stationnement bilatéral qui sont vraiment récurrents les jours de changement de côté et insécurisant pour la population. N'y aurait-il pas une autre alternative à cette réglementation ? Pourquoi ne pas adopter le marquage au sol dans certaines rues (rue Lamendin, rue Fleming, rue du Dr Bailliet...). Sujet souvent évoqué mais toujours d'actualité... Ces incivilités au niveau du stationnement génèrent de gros problèmes de circulation pour les cyclistes et les piétons. Certains prennent les trottoirs pour des pistes cyclables, et les voitures garées sur les trottoirs obligent les piétons à emprunter la route !

Nous restons à votre disposition.

Bernadette Duponchel, Dominique Delhayé, Chantal Dupuis,  
Christophe Brief, Marie Paule Clarebout  
imb-pourlavenir@laposte.net - Tél : 06.82.91.23.39

---

### Ensemble Pour notre Ville

Chères Isberguaises et Chers Isberguois,

La période estivale pointe son nez et les beaux jours sont donc propices aux activités et jeux dans les structures extérieures (parcs, arboretum, parc des cités, city parcs...).

Malheureusement, certains pratiquent par exemple le moto cross dans le parc des cités ou encore dégradent volontairement les jeux et le mobilier urbain dans toute la ville.

Au-delà de la tranquillité et de la sécurité des habitants, c'est aussi un engagement financier supplémentaire supporté par la collectivité donc par toutes et tous.

Notre programme lors des élections faisait état d'un renfort par l'embauche de policiers municipaux. Les uns critiquant cette proposition trop coûteuse et les autres trouvant celle-ci inutile puisqu'Isbergues était une ville sans problèmes, aujourd'hui les faits démontrent notre lucidité.

Conscients et contre la baisse des dotations de l'état accordées aux communes, nous proposons la création d'un ou des postes d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) basée éventuellement sur des postes aménagés du personnel en place. Ce ou ces agents formés viendraient donc en soutien de la police municipale afin notamment de lutter contre l'incivilité et le vandalisme.

Bien à vous.

Guy Thimothé, Dominique Dissaux et Roger Flament.  
Contact : ensemblepournotreville@gmx.fr

## Permanences des élus

### Hôtel de ville

M. Jacques Napieraj, Maire  
Jeudi de 14 h 30 à 16 h

#### Uniquement sur rendez-vous :

M<sup>me</sup> **Micheline Dautriche**, 1<sup>ère</sup> adjointe  
*Adjointe chargée des personnes âgées, de la santé,  
du foyer-logement et des relations avec le C.C.A.S*  
**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois (après-midi)**

M. **Michel Bincteux**, adjoint chargé des relations  
*avec le monde associatif, de l'environnement, des  
questions relatives aux espaces verts*

#### **lundi matin**

M<sup>me</sup> **Marie-Andrée Payelle**, adjointe chargée des  
*affaires sociales et des personnes handicapées*

#### **mardi matin**

M<sup>me</sup> **Geneviève Dupont**, adjointe chargée du  
*logement social, de l'urbanisme et de l'état-civil*

#### **mardi après-midi**

M. **Philippe Campagne**, adjoint chargé de la  
*jeunesse et des sports*

#### **mercredi ou jeudi matin**

M<sup>me</sup> **Nathalie Dereumetz**, adjointe chargée des  
*affaires scolaires, péri et postscolaires, de la  
restauration scolaire, et de la culture*

#### **mercredi ou vendredi après-midi**

M. **Gérard Corriette**, adjoint chargé de la  
*communication, des affaires économiques et de la  
sécurité*

#### **vendredi matin**

M. **Jean Bodlet**, conseiller municipal chargé des  
*travaux, des voies et réseaux divers, de l'hydraulique,  
des bâtiments communaux (hors installations  
sportives), des affaires foncières et des relations  
avec le monde agricole*

#### **sur rendez-vous**

M. **Michel Lefait**, député de la 8<sup>ème</sup> circonscription  
*(en cas d'absence la permanence est assurée  
par sa suppléante M<sup>me</sup> Micheline Dautriche)*

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 16 h 30 à 18 h**

### Mairie annexe de Berguette

M. **Thierry Dissaux**, maire délégué  
**sur rendez-vous**

### Mairie annexe de Molinghem

M. **Jean Bodlet**, maire délégué  
**sur rendez-vous**

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

## du mercredi 18 mars à 18 h

### 1. Remplacement d'un conseiller municipal - installation de monsieur Roger Flament

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission d'office de Madame Nathalie Delzongle, conseillère municipale, intervenue par jugement du tribunal administratif de Lille, n° 1407970 du 10 février 2015.

Il précise que le suivant sur la liste « ensemble pour notre ville » Monsieur Roger Flament est déclaré installé dans les fonctions de conseiller municipal. Délibération n° 15.01.01.

### 2. Naissances et décès

Monsieur le Maire adresse ses condoléances aux familles de Madame Marie-Paule Marchand-Huyghe décédée le 30 décembre 2014 (belle-mère de Monsieur Stéphane Delvart, employé des services techniques) et de Madame Raymonde Beccart-Delgery décédée le 12 février 2015 (ancienne employée de la commune).

Il adresse ses félicitations, au nom du conseil municipal, à Madame Karine Delattre et Monsieur Mathieu Hauer, employés de la commune, à l'occasion de la naissance de leur fils Paul né le 14 décembre 2014.

### 3. Remerciements

- société colombophile « Les Mosquitos » (mise à disposition d'une salle et aide apportée lors de la 25<sup>ème</sup> exposition locale de pigeons voyageurs),
- Environnement et Qualité de Vie pour Isbergues et sa Région (mise à disposition d'une salle le 30 janvier 2015 pour leur assemblée générale),
- Le fouetté Isberguais (soutien apporté lors du tournoi de badminton du 1<sup>er</sup> mars 2015).

### 4. Adoption du compte rendu de la réunion du 19 décembre 2014

Le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents

### 5. Décision modificative budgétaire n°2

En préambule au débat d'orientations budgétaires, Monsieur le Maire rappelle le contexte national ayant une conséquence directe sur notre commune. Tout d'abord, l'inflation au 31 décembre 2014 s'élevait à + 0,1 %. Ensuite, dans la poursuite de son plan d'économie, l'Etat a annoncé une

réduction des dotations aux collectivités territoriales à hauteur de 4,5 milliards d'euros. Après un premier dégrèvement en 2014, il s'agit de la deuxième année consécutive de perte sèche de recettes pour la ville d'Isbergues avec une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à hauteur de 208 431 €.

Par ailleurs la commune, au titre de la loi SRU, est soumise pour la première fois, à un prélèvement de 55 000 € pour ne pas avoir atteint le quota de logements sociaux imposé par simple décision administrative. Il convient de rappeler que cela vient s'ajouter à la perte de la Dotation de Solidarité Rurale qui s'élevait à 210 000 € pour notre commune. Les possibilités de recours contre cette mesure sont en cours d'étude.

Toutefois, malgré cette baisse de recettes, non compensée par la revalorisation des valeurs locatives foncières (+ 0,9 %), Monsieur le Maire tient à préciser que la gestion prudente des finances à laquelle s'astreint le conseil municipal lui permet de ne pas augmenter, comme en 2014, la pression fiscale.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé des ajustements de crédits en dépenses de fonctionnement, notamment la maîtrise des dépenses telles que :

les gestions des fluides ; les frais de maintenances diverses ; les frais d'entretien divers ; tout en assurant la continuité des services à la population, le fonctionnement des services en eux-mêmes, et le maintien des politiques suivantes : soutien aux associations (maintien des subventions, accompagnement humain,...) ; solidarité (CCAS, aînés,...) ; cadre de ville (espaces verts, embellissement de la ville, festivités,...) entretien du patrimoine bâti ; jeunesse (informatisation des écoles, centre de loisirs,...) ; sport.

Dans le cadre des dépenses d'investissement, Monsieur le Maire précise que la situation saine des dépenses de la ville et son peu d'endettement permettent :

d'assurer les programmes d'investissements récurrents destinés à l'amélioration du cadre de vie tels que : plantation de gros sujet ; travaux

divers de voirie, de borduration et d'enrobés coulés à froid ; poursuite des travaux d'accessibilités handicapés ; travaux de peinture extérieure ;

tout en permettant la poursuite des programmes suivants : parc paysager des cités (dernière tranche) ; extension école Francis Billiau (aménagement extérieur) ; travaux de lutte contre les inondations ; réfection de l'aire des gens du voyage ; réfection du pont blanc ; redynamisation du centre-ville : parking Saint-Nicolas ; parking Basly ; marché couvert ; impasses Salengro (voirie, cheminements doux, espaces verts) ; acquisition foncière ; démolition des habitations dégradées ; thésaurisation pour la réalisation d'un béguinage ;

et l'inscription de nouveaux programmes : aménagement d'une piste de lancer de marteaux au stade Jean Jaurès ; bardage pour la maternelle Pasteur ; les menuiseries à l'école maternelle Carnot (dernière tranche) ; l'acquisition de boîtiers de conformité électrique pour les illuminations de la rue Roger Salengro.

Après avoir ouïe l'exposé, le conseil municipal se propose de construire le budget dans le cadre et les conditions décrites par Monsieur le Maire : en maintenant les taux d'imposition au même niveau qu'en 2014 ; sans recours à l'emprunt.

Délibération n° 15.01.02.

### 6. Subventions année 2015

Les conseillers municipaux sont informés que le club Rétro a été dissout et que cette association a émis un chèque d'un montant de 814,89 € au profit du C.C.A.S.

Diverses demandes de subventions de fonctionnement sont étudiées par le conseil municipal : remboursement des frais de Sacem pour les repas des aînés et médailles militaires remis aux anciens combattants.

Des demandes de subventions exceptionnelles ou augmentations sont également examinées : la Tour infernale (échecs) pour la participation de 4 joueurs au championnat de France du 25 avril au 3 mai 2015, l'amicale sportive de Molinghem section lutte pour la participation aux championnats

de France et le centre d'information des droits de la femme (C.I.D.F.) pour assurer les permanences sur la commune.

### **7. Budget primitif 2015**

L'assemblée examine la section de fonctionnement du projet de budget 2015 et Monsieur le Maire donne les explications nécessaires concernant les différents articles.

### **8. Modification du tableau des effectifs**

Compte tenu de l'évolution des effectifs, il convient de revoir le tableau des effectifs et sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après délibération, décide à compter du 18 mars 2015 de créer au tableau des effectifs un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe et de supprimer quatre postes d'agents de maîtrise.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.01.03).

### **9. Modificatif à la délibération n° 11.01.08 du 4 avril 2011 – tableau récapitulatif d'affectation de la prime de service et de rendement à compter du 18 mars 2015**

Afin d'adapter le régime indemnitaire au tableau des effectifs, Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier, à compter du 18 mars 2015, la prime de service et de rendement au personnel titulaire et stagiaire relevant de la filière technique dans la limite de celui dont bénéficient les différents services de l'Etat.

Délibérations adoptées à l'unanimité.

### **10. Rétrocession d'une concession funéraire**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été saisi d'une demande de rétrocession concernant une concession située dans le cimetière communal d'Isbergues. Il précise que celle-ci n'ayant pas été utilisée jusqu'à ce jour et se trouvant donc vide de toute sépulture, le propriétaire déclare vouloir rétrocéder ladite concession à la commune d'Isbergues à titre gratuit pour l'attribuer à un tiers.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération, accepte la reprise de la concession au nom de la commune. Les frais inhérents au présent acte d'enregistrement seront à la charge du tiers reprenneur.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.01.05).

### **11. Reprises de concessions funéraires**

Afin de se prononcer sur la reprise par la commune de concessions, aux cimetières d'Isbergues, de la commune associée de Molinghem et de la commune associée de Berguette, Monsieur le Maire informe l'assemblée que ces concessions ont plus de trente ans d'existence. Leur état d'abandon a été constaté à deux reprises par procès-verbal, à trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L.2223-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles en état d'abandon.

Après avoir ouï l'exposé, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération, accepte de reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions sus-indiquées en état d'abandon.

### **12. Point sur l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement - hiver 2015**

L'accueil de loisirs, organisé par les « Francas » du Pas-de-Calais, a fonctionné du lundi 23 au vendredi 27 février 2015 dans les locaux de l'école Jules Ferry. 124 enfants âgés de 2 à 13 ans ont participé à cette session dont le thème était « Les monstres ». Organisées en 5 groupes, les activités mises en place par l'équipe d'animation étaient variées et adaptées à l'âge des enfants.

Les plus jeunes, âgés de 2 à 6 ans sont allés au parc de jeux Taho et Lina à Lomme. Ils ont aussi assisté à une séance de cinéma aux Etoiles à Bruay la Buissière : « Gus, petit oiseau, grand voyage ».

Les enfants âgés de 7/8 ans sont allés à Sportica à Gravelines pour pratiquer le roller et faire du bowling. Ils sont aussi allés découvrir le musée médiéval d'Azincourt où ils y ont fabriqué des blasons.

Les enfants âgés de 9 à 10 ans sont allés au centre aquatique de Béthune. Ils sont partis 2 jours et une nuit au gîte « La fourmilière » à Lisbourg. Ils ont pu fabriquer un oiseau en poterie.

Les plus grands, âgés de 11 à 13 ans sont allés au cinéma de Bruay la

Buissière pour découvrir le film « La nuit au musée 3 ». Ils sont partis 2 jours et une nuit au gîte « La fourmilière » à Lisbourg. Pendant ce séjour, ils ont fabriqué du dentifrice et du savon écologique.

L'accueil de loisirs a mis en place une rencontre parents/enfants le jeudi 26 février. C'est un grand jeu sur le thème des monstres qui a réuni petits et grands à la salle Arthur Lamendin. La rencontre a séduit aussi bien les enfants que les parents. Environ 80 personnes ont répondu présentes.

### **13. Rénovation de la rue Roger Salengro**

Les membres du conseil municipal sont informés que deux stops ont été installés rue Roger Salengro à hauteur de la rue Pasteur et de la rue Jules Grévy afin de casser la vitesse.

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

## du mercredi 26 mars à 18 h

### 1. Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal adopte le budget primitif par 24 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention.

Section de fonctionnement :  
10 800 592,00 €  
Section d'investissement :  
2 055 543,00 €

Il est à noter l'inscription de crédits pour : l'acquisition de terrains, d'un groupe électrogène, de divers matériels (réserve matériel technique, mini pelle, appareil pour suppression de graffitis, tondeuses, ...), de matériel informatique divers (TBI école maternelle de Berguette et l'école Danton, wifi écoles Pasteur et Carnot, ordinateur école Jules Ferry), de mobilier divers pour les écoles, d'équipements pour les salles municipales et de matériel divers (rampe d'éclairage scénique, de tables et chaises) et d'un lave-vaisselle pour la salle Edmond Mille, la réalisation d'études, le bardage de l'école Pasteur, des abords extérieurs de l'extension de l'école Francis Billiau, l'accessibilité handicapés, le programme de peintures extérieures, le bardage du club d'échecs et du club « Vivre et Sourire » et l'assainissement du centre de formation Jaurès, la publicité de commandes publiques, l'aménagement du centre-ville, du parc des cités et d'une piste de lancer de marteaux, le remplacement de modules détériorés et de sols souples pour jeux, des menuiseries de l'école Carnot, de chaudières et d'un véhicule d'astreinte, la remise en état extérieure de la salle Emile Basly, la réfection du pont blanc, les illuminations de Noël.

Comme suite à l'intervention des élus de la liste « Isbergues, Molinghem, Berguette pour l'avenir » Monsieur le Maire précise que certains emprunts sont en cours de renégociation.

### 2. Subventions aux associations 2015

Il est décidé de reconduire en 2015 les subventions en faveur des associations. Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.01).

### 3. Vote des taux des taxes directes locales

Monsieur le Maire expose qu'en

application des dispositions de l'article 1639A du Code Général des Impôts et de l'article L.1612.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre doivent voter les taux des taxes directes locales perçues à leur profit.

Sur sa proposition, le conseil municipal, après délibération, décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2015 qui sont donc maintenus pour la part communale à :

Taxe d'habitation	22,76 %
Taxe foncière (bâti)	20,73 %
Taxe foncière (non bâti)	67,52 %
Cotisation foncière des entreprises	17,51 %

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.02).

### 4. Création d'un poste en contrat à durée déterminée pour besoin occasionnel en raison de congé maternité

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir le recrutement d'un agent contractuel occasionnel pour parer à un accroissement temporaire d'activité, selon les modalités suivantes : un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire pour la période du 12 juin 2015 au 30 juin 2015 afin de pallier l'absence d'un agent affecté à l'Hôtel de Ville.

Il assurera des missions administratives, à temps complet. La rémunération de cet agent sera calculée par référence à l'indice brut 340.

Le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent contractuel selon les modalités susvisées et à revaloriser automatiquement l'indice de traitement de cet agent, dès l'évolution des textes.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.03).

### 5. Acquisition des parcelles cadastrées section AH n°s 609, 1003 et 1004, situées 170, rue Roger Salengro à Isbergues

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, par courrier en date du 20 janvier 2015, le propriétaire, propose la vente à l'euro symbolique d'un immeuble à usage commercial ainsi que ses garages, situés 170, rue Roger

Salengro à Isbergues sur les parcelles cadastrées section AH numéros 609, 1003 et 1004.

Il précise que les frais de notaire et d'enregistrement sont à la charge de la commune.

Le conseil municipal, après délibération, décide l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section AH numéros 609, 1003 et 1004 d'une contenance totale approximative de 995 mètres carrés, situées 170 rue Roger Salengro à Isbergues et précise que les frais de notaire et d'enregistrement seront pris en charge par la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition amiable.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.04).

### 6. Plan d'actions régional autisme Nord-Pas-de-Calais 2014-2017

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que par son courrier du 3 mars dernier, l'Agence Régionale de Santé Nord - Pas-de-Calais l'a informé que conformément à l'article R. 1434-1 du code de la santé publique, les conseils municipaux étaient consultés sur le projet régional de santé (PRS) et ses différentes composantes.

Il précise que le document suivant est soumis à l'avis du conseil municipal : le plan d'actions régional autisme 2014-2017.

Aux termes de la loi, article L. 1434-3 du code de la santé publique, les collectivités territoriales disposent de deux mois à compter de la date de publication de l'avis de consultation au recueil des actes administratifs de la préfecture de région pour transmettre leur avis à l'ARS.

Le conseil municipal, après délibération, émet un avis favorable concernant le plan d'actions régional autisme 2014-2017. Toutefois, il émet une observation en ce qui concerne le peu d'informations sur le sort réservé aux handicapés jeunes adultes rapatriés de Belgique.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.05).

## 7. Projet régional de sante (PRS)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que par son courrier du 25 février dernier, l'Agence Régionale de Santé Nord - Pas-de-Calais l'a informé que conformément à l'article R. 1434-1 du code de la santé publique, les conseils municipaux étaient consultés sur le projet régional de santé (PRS) et ses différentes composantes.

Le document suivant est soumis à l'avis du conseil municipal :

le projet d'avenant au schéma régional d'organisation des soins venant modifier le corps (partiellement) ainsi que l'annexe « zonages » du volet ambulatoire du SROS.

Aux termes de la loi, article L. 1434-3 du code de la santé publique, les collectivités territoriales disposent de deux mois à compter de la date de publication de l'avis de consultation au recueil des actes administratifs de la préfecture de région pour transmettre leur avis à l'ARS.

Le conseil municipal, considérant qu'il s'agit d'un zonage et après délibération, émet un avis favorable concernant le projet d'avenant au schéma régional d'organisation des soins venant modifier le corps (partiellement) ainsi que sur l'annexe « zonage » du volet ambulatoire du SROS.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.06).

## 8. Modification de la délibération n° 14.06.12 du 10 décembre 2014 ayant pour objet « l'accueil de loisirs sans hébergement - rémunération du personnel d'encadrement »

Le conseil municipal, après délibération, décide la modification de la délibération n° 14.06.12 du 10 décembre 2014 et fixe la rémunération qui sera accordée pour l'année 2015 au personnel d'encadrement de l'accueil de loisirs sans hébergement, suivant la catégorie dans laquelle il relève et pour cette période d'emploi.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.07).

## 9. Remise de bons aux enfants scolarisés dans la ville à l'occasion des fêtes foraines

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager pour l'année 2015, la somme de 1 994 € afin d'offrir à chaque enfant scolarisé dans les écoles primaires de la ville, un tour de manège donné sous la forme d'un « Bon pour un tour de manège ou

utilisation dans un stand d'une valeur de 2 € » à l'occasion des différentes ducasses de la ville. La somme nécessaire sera engagée au chapitre 011.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.08).

## 10. Modificatif de la délégation de pouvoirs au maire

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal lui a délégué, par délibération n° 14.01.09 du 5 avril 2014, en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Locales, certaines attributions pour la durée de son mandat.

Il précise qu'il conviendrait de modifier l'alinéa p/ de la délibération n° 14.01.09 du 5 avril 2014 et d'ajouter que le Maire peut également tenter au nom de la commune, les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas suivants : contestations des décisions explicites ou implicites des représentants de l'Etat dans le domaine d'octroi de subventions ou de dotations diverses.

Le conseil municipal, après délibération, décide de remplacer l'alinéa p/ de la délibération n° 14.01.09 du 5 avril 2014 comme suit : « d'intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas suivants : limites relatives à l'expropriation, à la qualité de propriétaire ou de bailleur de biens immobiliers donnés en location, affaires concernant le personnel communal, vols et/ou dégradations sur les biens communaux, contestations des décisions explicites ou implicites des représentants de l'Etat dans le domaine d'octroi de subventions ou de dotations diverses ».

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 15.02.10).

## 11. Programmation du service culturel

Les conseillers sont informés de la programmation du service culturel de mars à juin 2015.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée, de son étonnement de voir un journal local décrire comme un flop, un spectacle organisé par la ville parce que la salle était pleine.

## 12. Point sur les terrains

Concernant les délaissés d'UGINE, certaines propriétés d'APERAM sont

encore inscrites aux anciennes dénominations de l'usine. Cette formalité administrative est en cours de régularisation afin de permettre la signature des actes.

Les travaux de construction du foyer de vie de l'E.P.D.A.H.A. démarreront probablement en 2016.

La construction des 12 logements du lotissement rue de la Roselière est en cours.

N'ayant aucun retour de la société, un courrier a été envoyé au directeur de la société ICF Nord-Est afin de connaître le devenir des locaux de l'ancienne caserne de gendarmerie située rue Jean Jaurès et de ses logements de fonction.

## 13. Organisation de la fête des mères

La cérémonie de la fête des mères aura lieu le dimanche 31 mai 2015 à la bourse du travail. 47 couples ont été invités.

## 14. Questions posées par le groupe « ensemble pour notre ville »

« *Le parking à l'arrière de la salle de musique rue Salengro se détériore de plus en plus. La réfection du sol (macadam) est-elle prévue, si oui quand ?* »

Le problème n'a jamais été évoqué jusqu'à présent. Toutefois, ce dossier sera étudié.

« *Lors des réunions qui ont lieu à la Maison des Associations, des utilisateurs garent leurs voitures rue Salengro alors qu'un parking est prévu à cet effet, ce qui occasionne une gêne pour les clients qui souhaitent accéder aux commerces, une pose d'une signalétique à cet endroit serait souhaitable. Merci.* »

Les utilisateurs de la maison des associations sont incités à se garer sur le parking à l'arrière de la salle. La signalétique est à étudier.

## 15. Questions diverses

Une maison située rue Evrard Père est squattée. La société APERAM qui est propriétaire de cet immeuble va installer des herses. Les travaux devraient être réalisés rapidement mais aucun échéancier n'a été fourni.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du décès de Madame Marie Potier-Cuvelier survenu le 25 mars 2015, dans sa 103<sup>ème</sup> année. Il n'y a plus de centenaire dans la commune.

# Accueils de Loisirs de juillet et août

Les accueils de loisirs de la ville d'Isbergues fonctionneront du **6 juillet au 31 juillet 2015 inclus** et du **3 au 21 août 2015 inclus**.

Ils accueilleront les **enfants et adolescents scolarisés autonomes** de 9 h à 17 h du lundi au vendredi. **L'inscription des enfants se fait à la semaine (du lundi au vendredi).**

## En Juillet

- du 6 au 10 juillet
- du 13 au 17 juillet
- du 20 au 24 juillet
- du 27 juillet au 31 juillet

Les enfants de **moins de 7 ans** seront accueillis à l'**école maternelle Centre** (rue Emile Zola).

Les enfants de **7 à 17 ans** seront accueillis à l'**école élémentaire Danton** (rue Danton).

## En Aout

- du 3 au 7 août
- du 10 au 14 août
- du 17 au 21 août

Les enfants de **moins de 7 ans** seront accueillis à l'**école maternelle Ferry** (rue de Pologne).

Les enfants de **7 à 17 ans** seront accueillis à l'**école élémentaire Ferry** (rue de Pologne).

## Tarifs pour les familles domiciliées à Isbergues et à Lambres lez Aire

- ❶ quotients inférieurs à 617 : 5,95 € par jour, par enfant
- ❷ quotients entre 618 et 995 : 6,88 € par jour, par enfant
- ❸ quotients supérieurs à 995 : 7,92 € par jour, par enfant

## Tarifs pour les habitants des autres communes

- ❶ quotients inférieurs à 617 : 11,90 € par jour, par enfant
- ❷ quotients entre 618 et 995 : 13,76 € par jour, par enfant
- ❸ quotients supérieurs à 995 : 15,84 € par jour, par enfant

Un tarif dégressif sera appliqué à partir du 2<sup>ème</sup> enfant :

- 10 % pour le 2<sup>ème</sup>
- 20 % pour le 3<sup>ème</sup>
- 30 % pour le 4<sup>ème</sup>
- 40 % pour le 5<sup>ème</sup>
- 50 % pour le 6<sup>ème</sup>

Sont également concernés par ce tarif les enfants issus de familles recomposées (concubinage notoire, pacs, mariage) même non domiciliés habituellement chez le parent résidant dans la commune.

## Restauration

- pour les enfants d'Isbergues : 2,46 € par jour et par enfant
- pour les enfants relevant d'un Plan d'Accueil Individualisé (P.A.I) : 1,21 € par jour et par enfant
- pour les extérieurs : 3,96 € par jour et par enfant

## Chèques vacances

Vous avez désormais la possibilité de régler le séjour de votre enfant en accueil de loisirs par le système des chèques vacances.

Pour les enfants bénéficiant d'un P.A.I. (Plan d'Accueil Individualisé), prendre contact avec le service jeunesse de l'Hôtel de Ville.

## Soins médicaux et pharmaceutiques

En cas de nécessité d'intervention du médecin et de traitement, les frais médicaux et pharmaceutiques restent à la charge des familles.



## ATTENTION !

Les dossiers d'inscription sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville ou dans les mairies annexes à partir du **13 avril 2015**.

Ils doivent être dûment complétés et doivent être restitués au plus tard pour le **Vendredi 12 juin 2015** (pour les inscriptions en août)

## À noter :

Pour les familles bénéficiant de l'aide aux loisirs et aux temps libres de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) joindre impérativement une copie de la notification, le montant sera déduit automatiquement de la facture.



## Accueil de loisirs d'Avril

L'accueil de loisirs des vacances de printemps a eu lieu sur quatre jours du 27 au 30 avril 2015 dans les locaux de l'école Ferry.

**L'accueil de loisirs a été organisé en partenariat avec la ville d'Isbergues et l'association départementale des « Francas » du Pas-de-Calais. Pour cette semaine d'avril 2015, le centre de loisirs a accueilli 114 enfants autour du thème « Tous ensemble ».**

Ce thème a permis de mettre en place des activités à destination de toutes les tranches d'âge. Ainsi, le dernier jour, l'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé une danse collective (flashmob). Cette danse ainsi que les photos sont visibles sur le site internet des « Francas » du Pas-de-Calais ([www.francas62.fr](http://www.francas62.fr)).

C'est une équipe constituée de 14 animateurs qui a accueilli les 114 enfants âgés de 2 à 13 ans. Ces derniers étaient répartis en cinq groupes, leur permettant ainsi, de vivre des activités adaptées à leurs capacités et à leur âge.

Les plus jeunes sont allés à Bruay-la Buissière assister à un spectacle de marionnettes, à la ferme pédagogique de Lillers, à Clownland à Arques et le jeudi, à Dennlyspark.

Les plus grands se sont rendus au centre aquatique de Béthune, au bowling des Flandres à Hazebrouck, au laser game et au cinéma méga CGR de Bruay-la-Buissière et au parcours aventure d'Olhain. Ainsi, tous les enfants de l'accueil de loisirs ont bénéficié de deux sorties sur la semaine.

Dans le cadre du lien que le centre de loisirs des petites vacances met en place avec les parents, ces derniers ont été conviés le mardi soir, à 18 h 30, dans le parc de Picardie afin de participer à une animation « Course d'orientation ». Ainsi, parents et enfants sont partis dans le parc à la recherche des différentes balises. Outre les plans et les photos, lors de cette activité, certains parents et enfants ont pu s'initier à la manipulation de la boussole. Cette activité s'est terminée par le verre de la convivialité sans alcool.

L'accueil de loisirs rouvrira ses portes en juillet et août 2015, les inscriptions ont lieu en mairie. Pour obtenir de plus amples renseignements n'hésitez pas à vous adresser en mairie d'Isbergues.



## Festivités de la Roupie

### Samedi 6 juin

#### COMPÉTITION INTERSOCIÉTAIRE DE JAVELOTS

Organisée par l'amicale des joueurs de javelots d'Isbergues et environs

salle du Javelodrome, rue Emile Zola

Début à 14 h 30 - remise des prix à 18 h

#### CONCOURS DE PÉTANQUE EN INTERNE

Organisé par l'E.S.I basketball

au complexe Basly à partir de 11 h

#### FOOTBALL CLUB DE LA ROUPIE

Terrain de la Roupie

Plateau U6-U7 à partir de 10 h 30

Plateau U8-U8 à partir de 14 h 30

Match U11 La Roupie - Norrent-Fontes  
à partir de 16 h

Match U13 La Roupie - Norrent-Fontes  
à partir de 16 h

Parcours de Marche (env. 5 km)  
avec quizz, inscription gratuite, sandwich et boisson  
offerts à l'arrivée - à partir de 17 h

Match Senior B

à partir de 17 h 30

Petite restauration

à partir de 19 h

### Dimanche 7 juin

#### FOOTBALL CLUB DE LA ROUPIE

Terrain de la Roupie

Match Sénior Féminine La Roupie - Le Touquet  
à partir de 10 h

Petite restauration à partir de 12 h

Match U15 Parents à partir de 14 h

Match Senior A à partir de 15 h

#### MOTO-CROSS RÉGIONAL UFOLEP

Organisé par la section moto-club de la M.J.E.P d'Isbergues

8 h - Essais

10 h - courses 1<sup>ères</sup> manches

12 h 30 - pause repas

14 h - courses 2<sup>èmes</sup> manches

17 h - courses finales

19 h - remise des trophées

#### CONCOURS DE PIGEONS INTERSOCIÉTAIRE SUR BRETEUIL - FONTENAY SUR EURE

concours jeunes - concours vieux - concours un an  
organisés par la société colombophile « Les Mosquitos »

150 € en séries 2/3 gratuites

Mise en loge le samedi 6 juin de 16 h 30 à 18 h  
au siège des « Mosquitos », rue Jean Jaurès  
dépouillement dès la rentrée au local

Remise des récompenses le mercredi 17 juin à  
18 h au siège rue Jean Jaurès

## Festivités de Berguette

### Dimanche 14 juin

#### GRANDS CONCOURS COLOMBOPHILE INTER SOCIÉTAIRES SUR CREIL CHATEAUDUN

concours jeunes - concours vieux - concours un an  
organisés par la société colombophile « Les Mosquitos »

150 € de prix en séries 2/3 gratuites sur concours  
vieux, un an et jeunes

Challenge Souvenir « Paul Lefebvre »

Mise en loge le samedi 13 juin de 16 h 30 à 18 h  
au siège des « Mosquitos », rue Jean Jaurès  
dépouillement dès la rentrée au local

Remise des récompenses le mercredi 24 juin à  
18 h au café l'Imprévu

### Mercredi 17 juin

#### 49ÈME GRAND PRIX CYCLISTE « HENRI HULOT »

course réservée à la catégorie 1-2-3-juniors ; distance de  
84 km, circuit de 3 km à parcourir 28 fois.

Organisé par le Club Cycliste Isbergues Molinghem et patronné  
par la municipalité

Dossards - 17 h rue Edmond Mille, au complexe Sportif  
Edmond Mille

Départ - 18 h rue de l'église de Berguette, face au  
podium

Arrivée - 20 h 30 rue de l'église de Berguette, face au  
podium

Itinéraire : rue de l'église de Berguette - rue de  
Guarbecque - rue aux Aulnes - rue du moulin - rue des  
écoles

### Samedi 20 juin

#### 43ÈME FÊTE DES ÉCOLES

Organisée par l'Amicale des Ecoles Publiques de Berguette,  
conjointement avec la municipalité

dès 14 h 30 : ouverture des stands et buvette

15 h 30 : spectacle des enfants des écoles, distribution  
des prix

À l'issue : stands, repas traditionnel - couscous  
pizzas

### Dimanche 21 juin

#### RANDONNÉE VÉLO ET PÉDESTRE : « RANDONNÉE DES MONTS ET DES FORÊTS D'ARTOIS »

organisée par l'U.R.B.I.M (Union des Randonneurs Berguette  
Isbergues Molinghem)

Circuits vélos de 15, 37, 65 et 90 km

Circuits pédestres de 8 et 12 km

Rendez-vous salle des fêtes Arthur Lamendin

inscriptions de 7 h à 10 h, clôture à 12 h

prix 2,50 € ; gratuit pour les moins de 18 ans

ravitaillement sur les circuits et à l'arrivée  
remise des récompenses à 11 h 15

# Menu des restaurants municipaux



## Cantines du Centre, de Berguette, et maison des associations

### Semaine du 1 au 5 juin

- Lundi** Mortadelle, salami - Pommes de terre rissolées, salade, omelette - Fruit
- Mardi** Melon - Pâtes, carbonnade - Yaourt sucré
- Jeudi** Quiche Lorraine - Riz, épinards à la crème, saumon - Fruit
- Vendredi** Tomates mimosa - Gratin dauphinois, jambon, salade - Fromage, petit suisse aux fruits

### Semaine du 8 au 12 juin

- Lundi** Concombre - Hachi parmentier, salade Fromage, compote
- Mardi** Macédoine - Gratin de brocolis, filet meunière - glace
- Jeudi** Duo de carottes courgettes - Riz, blanquette de veau - Fromage et crème dessert
- Vendredi** Taboulé - Ebly aux poivrons, saucisse de volaille - Fruit

### Semaine du 15 au 19 juin

- Lundi** Chou rouge - Frites, bœuf bourguignon Fruit
- Mardi** Melon - Salade de riz au thon - Fromage, ananas au sirop
- Jeudi** Tomates au surimi - Pâtes, émincé de volaille à la provençale - Liégeois
- Vendredi** Betteraves aux pommes - Purée de carottes, porc à la dijonnaise - Fromage, petit suisse chocolat

### Semaine du 22 juin au 26 juin

- Lundi** Couscous - Fromage, glace
- Mardi** Duo de carottes céleri - pâtes, sauce tomate, boulettes de viande - Velouté fruit
- Jeudi** Champignons à la grecque - Riz, fondue de poireaux, saumon - Fromage, fruit
- Vendredi** Concombre - Pommes de terres, carottes, sauté de veau au curry - Fromage blanc

### Semaine du 29 juin au 3 juillet

- Lundi** Macédoine - Coquillettes à la carbonara - Fromage, fruit
- Mardi** Salade composée - Riz, sauce tomate, filet de poisson - Pom'pot
- Jeudi** Américain saucisse, frites - Yop
- Vendredi** Buffet froid - Rôti de porc froid - Fromage, desserts variés

## Cantines Pasteur et Carnot

### Semaine du 1 au 5 juin

- Lundi** Sauté de bœuf sur lit provençal, semoule Milanette, fruit
- Mardi** Rôti de porc à la moutarde, jardinière de légumes - Tartare nature, mousse au chocolat
- Jeudi** **3<sup>e</sup> rencontre du goût** - Carottes râpées, vinaigre de groseilles - Choucroute de la mer au jus safrané, pommes de terre, verdurette Ile flottante au coulis de groseilles
- Vendredi** Roulade de volaille - Omelette à la brunoise, coquillettes et râpé - Fruit

### Semaine du 8 au 12 juin

- Lundi** Cordon bleu, haricots beurre, pommes fondantes - Coulommiers, fruits
- Mardi** Melon - Gratin de poisson sur lit de légumes, riz pilaf - Fromage blanc aromatisé
- Jeudi** Couscous de poulet, légumes couscous et semoule - Milanette à la coupe, fruits de saison
- Vendredi** Coleslaw - Pâtes à la bolognaise et râpé - Flan caramel

### Semaine du 15 au 19 juin

- Lundi** Salade de lentilles - Sauté de porc au curry, purée de légumes - Crème dessert chocolat
- Mardi** Steak haché, sauce brune, pommes dorées, salade - Carré président, fruits au sirop
- Jeudi** Melon charentais - Poulet basquaise, ratatouille et riz - Yaourt brassé fruité
- Vendredi** Poisson pané, sauce tartare, épinards et pommes de terre - St-Paulin, fruits

### Semaine du 22 au 26 juin

- Lundi** Cœur de palmier - Carbonara de jambon, pâtes et râpé - Fruits
- Mardi** Haut de cuisse sur julienne de légumes sauce suprême, pommes de terre boulangère - Tome blanche, liégeois vanille
- Jeudi** Quiche fromagère - Filet de lieu, sauce estragon, courgettes et semoule - Petits suisses
- Vendredi** Rôti de bœuf, sauce douce au poivre, gratin de chou-fleur et pommes de terre - Chanteneige, pastèque

### Semaine du 29 juin au 3 juillet

- Lundi** Escalope de poulet, sauce camembert, carottes braisées, riz - Rondelé, compote pomme fraise
- Mardi** Melon d'Espagne - Carbonade de bœuf, pommes noisettes, salade - Flan vanille
- Jeudi** Marmite de la mer sur brunoise de légumes, pâtes et râpé - Edam à la coupe, éclair au chocolat
- Vendredi** Macédoine de légumes - Jambon de dinde, salade de pommes de terre - Fromage blanc sucré

## PERMIS INTERNET À L'ÉCOLE CARNOT

Le 24 avril s'est déroulée, à l'école Carnot, la remise du Permis Internet aux élèves de CM2.

Pendant cinq semaines, grâce à l'intervention de la Brigade de répression de la Délinquance Juvenile, les élèves ont été sensibilisés aux règles de bonne conduite et de prudence qu'ils devront suivre lorsqu'ils utiliseront Internet : protéger sa vie privée, respecter les autres, ne pas obéir à n'importe qui... Les parents ont été invités à être vigilants et à ne pas laisser les enfants se débrouiller seuls, il faut être prudent sur Internet comme dans la rue...

Un examen est venu valider cette séquence d'apprentissage et les élèves de CM2 se sont vus remettre leur Brevet Internet en présence de leurs parents.

Tous nos remerciements à l'adjudant Cuvilier et à sa collègue de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile.



## DES CUISINIERS EN HERBE NOUS EMMÈNENT EN ITALIE

Dans le cadre d'un projet « Autour du monde » depuis le début de l'année scolaire, la classe CE1-CE2 de Mme Blanpain, du groupe scolaire Billau, a travaillé sur l'Italie et a donc réalisé un gâteau napolitain. En voici la recette :

### Le Napolitain

#### Ingrédients :

- 6 œufs
- 370 g de sucre en poudre
- 150 ml de lait
- 75 ml d'eau
- 180 g de beurre
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche
- 1 sachet de levure
- 3 cuillères à soupe de cacao en poudre
- 200 g de chocolat et 200 ml de crème liquide entière pour la ganache
- sucre glace, lait et vermicelles pour la décoration

#### Préparation :

Séparer les blancs des jaunes d'œufs et monter les blancs en neige. Dans un bol, battre les jaunes d'œufs, le sucre, l'eau et la crème fraîche.

Chauffer le lait avec le beurre dans une casserole et verser dans le mélange précédent. Ajouter ensuite la farine et la levure, mélanger. Ajouter délicatement les blancs en neige.

Diviser la pâte dans deux bols (une pâte plus importante que l'autre). Dans le bol où il y a le plus de pâte, ajouter du sucre vanillé. Dans l'autre bol, ajouter le cacao. Verser les deux préparations dans deux moules beurrés et farinés.

Cuire dans un four préchauffé à 180°C. Laisser refroidir

puis couper le gâteau vanille en deux. Pour la ganache, mettre la crème dans une casserole à feu doux jusqu'à ébullition.

Ajouter le chocolat noir haché, mélanger le tout hors du feu jusqu'à ébullition. Pour le montage, mettre une génoise de vanille puis tartiner de ganache au chocolat. Recouvrir avec la génoise chocolat, puis tartiner avec l'autre moitié de ganache.

Enfin, recouvrir avec la deuxième génoise vanille. Pour le glaçage, mélanger le sucre glace avec le lait. Verser ce glaçage sur le gâteau, puis saupoudrer de vermicelles.

Bon appétit !



## Kermesse du groupe scolaire Billiau

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, les écoles, élémentaire Francis Billiau et maternelle de Berguette, ont organisé une kermesse de printemps dans la salle Edmond Mille avec la participation de l'association de parents d'élèves et de l'amicale laïque de Berguette.

Dès 16 h, de nombreux enfants ont pu profiter des différents stands, animés par les bénévoles des associations, et tester leur adresse à différents jeux : bowling, pêche, fakir, quilles, lancer d'anneaux...

Chaque enfant pouvait gagner des points pour chaque jeu réussi, ceux-ci une fois cumulés, permettaient aux gagnants obtenir un ou plusieurs lots parmi des jouets et objets divers. Bulles de savons, ballons, peluches, cordes à sauter, pistolets à eau et poupées faisaient partie des récompenses tant convoitées.

On pouvait aussi trouver quelques pâtisseries et gâteaux, réalisés par les parents et les bénévoles, et les élèves pouvaient ainsi déguster crêpes, biscuits, tartelettes et autres friandises.

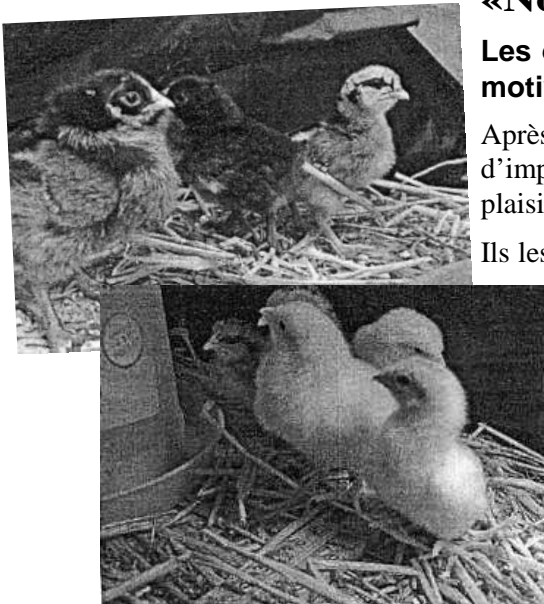


## «Noeuf naissances A la maternelle Ferry

**Les élèves de grande section ont travaillé sur un projet qui les a motivé : comment faire naître des poussins ?**

Après quelques investigations, plusieurs recherches documentaires et 21 jours d'impatience, 9 poussins ont pointé le bout de leur bec, pour le plus grand plaisir des élèves de l'école.

Ils les ont soignés et nourris pendant trois semaines au sein de l'établissement avant leur départ pour la ferme..



## Fêtes des écoles Agenda

**Samedi 13 juin :**

Fête des écoles d'Isbergues (salle Basly)

**Dimanche 14 juin :**

Fête des écoles d'Isbergues (salle Basly)

**Samedi 20 juin :**

Fête des écoles de l'Amicale des écoles publiques de Berguette (complexe Edmond Mille)

**Samedi 27 juin :**

Fête des écoles de Molinghem (salle du Rietz)



## Action sociale d'urgence

L'action sociale d'urgence organise le **jeudi 11 juin** de 14 h à 17 h, un après-midi « portes ouvertes » avec vente de meubles, bibelots, vêtements, jouets, livres, vaisselle... au local de l'association rue du Temple à Isbergues.

## Club « Vivre et sourire »

A l'occasion de la fête des mères, le comité de gestion du club « Vivre et sourire » de Molinghem invite ses adhérents à un goûter dansant le **mardi 16 juin 2015**, salle Léo Lagrange à 14 h 30.

À l'occasion de ce goûter, les couples qui fêteront leurs noces d'or et palissandre seront mis à l'honneur.

## Section danse de la M.J.E.P



Le 40<sup>ème</sup> gala annuel en danse moderne de la Maison de jeunes et d'Education Permanente d'Isbergues vous sera présenté cette année sur deux jours au centre culturel rue Léon Blum le samedi 13 et dimanche 14 juin à 18 h.

C'est avec joie et bonne humeur que nos artistes préparent ce spectacle. Que ce soit nos jeunes danseuses ou les plus confirmées, c'est avec impatience qu'elles attendent cette manifestation. Laurie, leur animatrice prépare ce gala pour que celui-ci soit une réussite complète.

Le thème de cette année sera « Contes-Mythes et Légendes » où la magie à travers les différents pays de *Cendrillon*, *Blanche-Neige*, *La Belle aux Bois Dormant* ou encore *La Reine des Neiges* pour ne citer que quelques tableaux qui vous seront présentés.

Afin de mettre en place un spectacle de qualité, nos artistes ont le bonheur de s'entraîner avec joie et dynamisme. Ils vous présenteront un spectacle sur des musiques représentant ces « Contes-Mythes et Légendes » tel que *Black Pearl*, *Sia*, *Depeche Mode*, *Lindsey Stirling*, *Indila*, *Taylor Swift*, *Zazie*, *1789 (Les Amants de la Bastille)* ou encore *Mickael Jackson* pour ne donner que quelques noms.

Les réservations des places pour le spectacle auront lieu **à la M.J.E.P d'Isbergues :**

⇒ le vendredi 29 juin 2015 de 18 h 15 à 20 h

**au centre culturel d'Isbergues :**

⇒ le mercredi 3 juin 2015 de 14 h 15 à 17 h 30

**Tarifs :** danse moderne 7,50 € adulte

4,00 € enfant (de 4 à 12 ans)

**Pour les enfants de moins de 3 ans, l'entrée est gratuite ; mais n'oubliez pas de réserver une place pour eux-ci.**

**Pour tout renseignement :**

vous pouvez contacter le secrétariat de la section danse au 03.21.57.70.21. ou au 03.21.27.70.20.

ou par mail : sectiondanse@orange.fr



## Amicale des donneurs de sang

Les membres de l'amicale des donneurs de sang d'Isbergues, remercient les 104 donneurs dont 6 premiers dons qui se sont présentés à la collecte du 16 avril dirigée par les Docteurs De Hurtevent et Poclet avec la participation du service médical.

Au cours de cette collecte, l'amicale a reçu avec la complicité de Madame Nathalie Quenivet, les élèves de CM1 et de CM2 de Madame Pruvost, Directrice du groupe Pasteur qui semble avoir été un succès malgré quelques petits soucis d'appréhension. Malgré tout, les dirigeants de l'amicale ont été très satisfaits de leur visite et souhaitent accueillir d'autres établissements qui seraient intéressés à condition d'en faire la demande. Merci encore à Madame Pruvost de sa participation.

A l'issue de cette collecte a eu lieu la traditionnelle tombola et les heureux gagnants sont : Madame Fardel Marie et messieurs Nizart Philippe, Leclercq Paul et Robitaille Michel qui pourront retirer leur lot lors de la prochaine collecte du 2 juillet à Isbergues.



## Section gym de la M.J.E.P

La section gym de la Maison des Jeunes et d'Education Permanente propose des séances gratuites de découverte de gym, zumba et yoga du **15 juin au 3 juillet 2015** aux horaires habituels.

Sport-Santé tous les samedis du mois de juin de 9 h à 10 h Salle Jean Macé.

Assemblée Générale de tous les adhérents de la section gym M.J.E.P le **lundi 8 juin à 18 h 30**.

Renseignements à la M.J.E.P au 03.21.57.70.20.



## Agenda

### Jeudi 11 :

Goûter de fêtes des mères et des pères du foyer des anciens du C.O.S.S.A.F. (salle du foyer)

### Vendredi 12 :

Tournoi de basket-ball en nocturne (complexe Edmond Mille)

### Samedi 20 :

Blitz de la ligue - échecs du club de l'amicale laïque de Molinghem (salle Léo Lagrange)

### Lundi 22 :

Assemblée générale du club de badminton « Le fouetté Isberguois » (complexe Jaurès)

### Mercredi 24 :

Remise de prix de l'école de musique d'Isbergues (Léo Lagrange)

Assemblée générale du football club La Roupie-Isbergues (salle Decriem)

### Vendredi 26 :

Assemblée générale de l'E.S.D.I football (salle de conférences de la bourse du travail)

Assemblée générale de l'E.S.I basket-ball (bourse du travail)

### Samedi 27 :

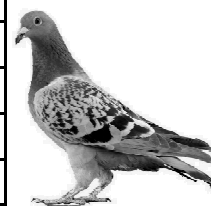
Assemblée générale du judo club d'Isbergues (salle Decriem)

Rencontre interclub de la section « Les généraux du vieux monde » M.J.E.P (salle Léo Lagrange)

Kermesse de l'I.M.E (complexe Edmond Mille)

## « Les Mosquitos » - classement des championnats d'avril 2015

Championnat vitesse		Festivités
Coupe Ville d'Isbergues	Coupe Allan Boisson	Coupe du président au 1 <sup>er</sup> inscrit
1 <sup>er</sup> Saint-Pol Francis	1 <sup>er</sup> Saint-Pol Francis	1 <sup>er</sup> Petitprez Jacky
2 <sup>e</sup> Petitprez Jacky	2 <sup>e</sup> Wayolle Alain&Catherine	2 <sup>e</sup> Planque Patrice
3 <sup>e</sup> Planque Patrice	3 <sup>e</sup> Petitprez Jacky	3 <sup>e</sup> Lory Jean-Claude



## MOTO CROSS : CHAMPIONNAT RÉGIONAL UFOLEP

circuit Marcel Mullet sur le Mont de Cocagne

**Dimanche 7 juin**

Le championnat régional de moto cross UFOLEP est déjà engagé pour cette saison avec 3 épreuves qui se sont déroulées à Arleux, Blangy sous Poix et Flixecourt (les deux dernières dans la Somme). Isbergues sera donc la 4<sup>ème</sup> rencontre. 250 pilotes se sont inscrits à l'année à cette manifestation mythique.

Le 1<sup>er</sup> Moto Cross d'Isbergues s'est déroulé en novembre 1981 et déjà sur ce terrain dénommé « Le Clyte » maintenant devenu circuit avec tous les aménagements nécessaires pour garantir la sécurité des pilotes et des spectateurs. Les courses se dérouleront le dimanche après les essais obligatoires. Toutes les catégories sont présentes : 90 cm<sup>3</sup> pour les plus jeunes à partir de 12 ans, 125 cm<sup>3</sup> avec les 2 temps et les 250 en 4 temps, OPEN pour les cylindrées supérieures et PRESTIGE pour les aînés de plus de 40 ans et même l'École de Conduite en démonstration pour les tout-petits motards de 6 à 12 ans.

Avec autant de pilotes et 18 courses dans la journée, la journée débutera tôt le matin. Les départs à la grille se donneront toutes les 20 à 25 minutes avec 40 pilotes maximum.

### Au programme de la journée :

**08 h 00 : entraînements**

**10 h 15 : 1<sup>ères</sup> courses**

**14 h 40 : 2<sup>èmes</sup> manches**

**18 h 00 : finales**

**19 h 00 : remise des trophées**

Le spectacle est toujours au rendez-vous notamment lors du départ d'un peloton de près de 40 pilotes qui doivent négocier le 1<sup>er</sup> virage au coude à coude et roue dans roue. Suivent les envolées sur les tables

américaines et les tremplins avant d'attaquer les montées descentes du Mont de Cocagne. La concurrence est parfois rude jusqu'au dernier tour pour gagner quelques places ou les conserver et l'on voit des duels voire des groupes de plusieurs pilotes lutter et rivaliser de hardiesse pour s'imposer.

Le public est bienvenu, le soleil également pour une journée de plein air et de divertissements.

*Cette manifestation est organisée par le Moto Club de la M.J.E.P avec le concours de la municipalité d'Isbergues.*



Prix d'entrée 8 €, 4 € pour les jeunes, gratuit pour les enfants. Le parking et le programme sont gratuits. Les stands buvette, frierie, sandwiches, bonbons sont aussi au rendez-vous !

## Semaine Retro Gaming

On a pu sentir un véritable engouement pour l'exposition/manipulation des anciennes consoles de jeux vidéo par, à la fois le public d'habités, et par un public nouveau. De même, 20 participants de 7 à 37 ans se sont inscrits au tournoi de jeux vidéo anciens. Des jeux d'opposition et de scoring ont départagé les adversaires.

1<sup>er</sup> du tournoi : Morgan Ferlin qui remporte la coupe de cette 1<sup>ère</sup> rencontre retrogaming ; suivi de Victor Bohme 2<sup>ème</sup> et Clerbout Thomas 3<sup>ème</sup>.

A noter la belle performance de Quentin Evrard, 7 ans, qui s'est hissé à une très honorable 4<sup>ème</sup> place.



## Rencontres d'auteurs à la Médiathèque



Le samedi 18 avril, la Médiathèque invitait le public à rencontrer trois auteurs régionaux qui ont récemment publié un roman chez l'éditeur Atria, basé à Douai. Marie Burigat pour « Betty Bulle », José Herbert pour « Le dernier Jour » et Thierry Declercq pour « Mémoires d'un tas de charbon ».

Dans une ambiance chaleureuse, chacun d'entre eux a exposé son parcours d'écrivain et sa volonté de partager, à travers le livre, ses histoires. La rencontre s'est notamment articulée autour du thème de la publication d'un premier roman, comme c'est le cas pour l'isberguois Thierry Declercq avec son livre « Mémoires d'un tas de charbon ».

Après de longs échanges avec un public intéressé, la rencontre s'est close sur une séance de dédicace. Il est toujours possible pour ceux qui ne connaîtraient pas encore ces auteurs de venir à la médiathèque emprunter leurs livres désormais dédicacés.

## Stage théâtre

Du lundi 4 au samedi 9 mai, 29 enfants de 7 à 15 ans avait rendez-vous avec Julie Laude (membre de la compagnie « La Belle Histoire » en résidence à Isbergues) pour le stage théâtre.

Pour cette seconde session, le thème était à nouveau la science. Pour aider les enfants, une malle du forum départemental des sciences était à leur disposition. A travers cet outil ils ont travaillé sur les couleurs : leur origine naturelle ou artificielle, leur signification... A partir de là, Julie les a invité à improviser chaque jour.

Le dernier jour, c'est devant un public venu en nombre que les acteurs en herbe ont mis en scène le travail effectué toute la semaine. On les a ainsi découverts victimes d'une peur bleue, bronzant sous la lumière jaune du soleil, jardinier dans une jungle verdoyante...



## Stop Motion



Les 13/15 ans ont pu se confronter à la technique du dessin animé en stop motion (ou motion capture). Après avoir inventé une histoire, il a fallu créer les décors et les personnages. Le stop motion, qu'est-ce que c'est ?

Le stop motion, c'est une technique d'animation image par image. Le concept est simple, des photos sont prises les unes après les autres pour, par la suite, constituer un film en les mettant bout à bout grâce à un logiciel de montage vidéo sur ordinateur. C'est un peu comme le mécanisme des dessins animés.

Les participants ont donc pris un millier de photos qu'ils ont placé bout à bout pour concevoir l'histoire. Ensuite, il a fallu rajouter le son pour les dialogues des personnages puis créer le générique de début et de fin. Des techniques de prise de vue et de plans cinématographique ont été abordés pour les prises de vues.





## La dictée du certificat d'études

Atelier - Tout public

Samedi 13 juin à 15 h

En cette période d'examens, nous vous invitons à venir relever le défi de la dictée du certificat d'études en famille. Testez vos connaissances de l'orthographe et de la grammaire avec un texte tiré des annales. A vos plumiers !

réservations dès le 23 mai



## Heure du conte et bébés lecteurs

Contes - Jeune Public

Les 6, 10 et 20 juin

secteur jeunesse de la Médiathèque

Heure du conte : 6 et 20 juin - à 10 h 30 pour les 2-5 ans,  
- à 11 h pour les 6 ans et plus

Bébés Lecteurs : 10 juin, à 10 h 30 pour les 0-2 ans

sur réservation - si aucune réservation, la séance est annulée



## Le Rock en France

du 16 au 27 juin

Pour célébrer la fête de la Musique, cette exposition retrace l'histoire du rock en France. De sa naissance dans les années 50 aux Etats-Unis à son apogée en France avec Johnny Hallyday ou Eddy Mitchell, parcourez les différentes générations qui ont marqué la musique de leur empreinte.

Quizz Musical : Samedi 27 Juin à 15 h.

Réservations dès le 6 juin



## « Vazytouille »

Découverte musicale - Tout Public

Vendredi 19 juin à 20 h 30

L'originalité de cet orchestre de 14 musiciens réside dans plusieurs aspects. La formation permet de nombreux mariages de timbres, plus étonnants les uns que les autres : quatuor à cordes, trio rock, ensemble vocal a capella. Face à une telle diversité orchestrale, le parti pris du Vazytouille est simple : ne se priver de rien. Mélangées, triturées, malaxées, toutes ces micro formations apparaissent également seules, apportant rythme et respiration au répertoire, où l'énergie du rock flirte avec la musique contemporaine, le jazz et les musiques populaires.

## Fête de la Musique

Musique/Rock - Tout public

Dimanche 21 Juin à 16 h

Cette année, trois groupes se succéderont et mettront le rock à l'honneur.

**La Casquette à Julot** : une pincée de blues, quelques cuillers de riffs, très peu de lait, un sachet de 20 g de piment verbal, mélanger, touiller, rammer, verser dans une casquette, mettre au four 220°C pendant 12 minutes, laisser refroidir puis démouler.

**Miss Jacqueline** : une musique anglo-saxonne mêlant un son puissant à une irrésistible envie de danser. Des compositions dans un style indie rock aux textes engagés, en anglais.

**Crosstown Traffic** : reprenant les grands classiques de Jimi Hendrix ainsi que des morceaux laissant une large place à l'improvisation, ce groupe vous fait remonter dans les années 60.



## Soirée pyjama

Conte - Jeune Public (dès 3 ans)

Vendredi 26 juin à 18 h

Dans l'ambiance douillette et confortable de l'Heure du conte, les enfants, vêtus de leur plus beau pyjama, amènent leur livre préféré. Commence alors une aventure où les conteurs font vivre les personnages, les rendent plus vrais que nature. Entre humour et tendresse, ces histoires feront passer à vos enfants une douce nuit pleine de rêves.

réservations dès le 5 juin

Les enfants ayant déjà assisté à la séance de décembre ne sont pas prioritaires

## Prochainement

Venez assister à l'enregistrement de l'émission de la chaîne Weo : Zikol

Le vendredi 3 juillet à 20h30, l'émission « Zikol », déjà surnommée « le Taratata du Nord Pas-de-Calais » enregistrera son prochain numéro au sein du centre culturel d'Isbergues ! Au programme, la découverte de 2 artistes (dont les noms seront prochainement dévoilés) à travers des interviews et un concert.

Réservation auprès du Centre Culturel.





## Foyers Témoins

**Foyers Témoins du Pays de la Lys romane, des familles aidées par l'Espace Info-Energie, qui ont décidé de mieux maîtriser leurs factures de chauffage et d'eau ; pourquoi pas vous ?**

**Le Pays de la Lys romane et l'Espace Info-Energie sont engagés pour accompagner les familles dans le suivi de leurs consommations de gaz, d'électricité, de fioul, de bois et d'eau. A une période où le coût de l'énergie augmente de manière constante, s'approprier au mieux sa facture est crucial, autant que de réussir à la diminuer.**

Il n'est jamais agréable de subir une forte régularisation de sa facture d'électricité ou de gaz, surtout sans vraiment pourquoi et comment elle s'applique.

L'Espace Info-Energie, animé par Maximilien FERIAU peut vous épauler en vous suivant durant plusieurs mois, voire plus, en vous fournissant de précieux conseils. Régulation et programmation du chauffage, mousses isolantes pour les fenêtres, mousseurs pour robinets, panneaux réflecteurs, utilisation des appareils électriques font partie des nombreuses astuces possibles.

En plus de ces conseils, l'Espace Info-Energie peut, avec votre aide, chiffrer et anticiper le montant de vos prochaines factures. Pour cela, il vous suffit d'effectuer

régulièrement des relevés de compteur (eau, gaz, électricité) et de transmettre les informations relatives à votre contrat de fourniture d'énergie. Là aussi, vu la variété des offres possibles, Maximilien FERIAU vous aide à comparer et à y voir plus clair. Il prête également du matériel pour mesurer précisément la consommation de vos appareils électriques.

Aujourd'hui, 5 familles sont engagées, et deux premières réunions se sont tenues entre elles. Elles ont lieu tous les 6 mois dans un esprit convivial et très instructif. Chacun se donne des idées auxquelles on ne pense pas forcément. Tous les deux mois, l'Espace Info-Energie fait le point avec les familles individuellement. Nous savons que le budget énergie supporté par les familles devient important, et dans ce domaine, deux têtes valent mieux qu'une !

*Inscriptions et suivis gratuits, neutres et indépendants à demander auprès du conseiller info-énergie du Pays de la Lys romane : Maximilien FERIAU au 06.12.65.77.22.*

## Votre Espace Info-Energie vous parle aujourd'hui des pistes pour un changement de fenêtres réussi

### Une réflexion préalable

Changer ses fenêtres demande une réflexion globale sur le projet de rénovation : isolation, chauffage, ventilation. Le remplacement d'une ou plusieurs fenêtres donne droit à des aides...

*Votre conseiller info-énergie peut vous accompagner dans cette démarche.*

### Choisir un professionnel

Il existe des signes de qualité pour les professionnels regroupés sous le label RGE. Pensez à exiger l'attestation d'assurance au moment de la commande (garantie décennale).

### Le rendez-vous avec le professionnel

Lors de la visite, vous exprimez les performances attendues (thermiques, acoustiques, esthétiques). Le professionnel réalise un diagnostic technique de l'existant (fenêtres, murs extérieurs, ventilation), prend les mesures, analyse et propose une ou plusieurs solutions. Dans un souci de performance et de confort,

mais aussi pour l'obtention des aides nous vous invitons à respecter les coefficients thermiques adaptés.

*Votre conseiller info-énergie peut vous informer sur ces coefficients.*

### La proposition commerciale

Vérifiez les performances pour l'obtention des aides, ou faites lire votre devis au conseiller info-énergie.

### Pour obtenir ces aides,

**Engager les démarches avant les travaux,**

**Respecter les conditions techniques**

**Votre conseiller Info-Energie est là pour vous informer sur ces démarches et vous accompagner tout au long de votre projet.**

Contactez le au 03.21.54.60.70, au 06.12.65.77.22 ou à l'adresse suivante : [eie-ternois-lysromane@hdgi.fr](mailto:eie-ternois-lysromane@hdgi.fr)

Des permanences ont lieu à la Communauté de Communes les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois, ainsi que le 22 mai 2015.

## Maison de l'Enfance et de la Famille

*Route de la victoire*

**Bureaux 1, 2 et 3**

### Protection Maternelle et Infantile :

Consultation des nourrissons :

Mardi 9 juin de 9 h à 12 h sans rendez-vous

Mercredi 17 juin de 8 h à 12 h sur rendez-vous

Atelier d'éveil pour les tout-petits :

Les lundi 15 et jeudi 25 juin de 8 h 30 à 12 h

03.21.54.63.20

**Bureau 4**

Habitat insertion : sur et sans rendez-vous

Lundi 8 et 22 juin de 14 h à 17 h

03.91.80.12.12

Sécurité sociale : sans rendez-vous

Tous les mardis de 9 h à 11 h 45

3646

**Bureau 5**

Maison Départementale de la Solidarité de Lillers :

sur rendez-vous

Les lundis 1<sup>er</sup> et 15 juin au matin

Les mardis 9 juin après-midi et 23 juin au matin

Le mercredi 3 juin au matin

Les jeudis 11 et 18 juin au matin

Le vendredi 5 juin au matin

03.21.54.63.20

**Bureau 6**

Caisse d'Allocations Familiales : sans rendez-vous

Tous les mardis de 9 h à 12 h

0810.25.62.10

Association Tutélaire du Pas-de-Calais :

Accompagnement personnalisé de l'adulte et de l'enfant

Lundi 15 juin de 14 h à 16 h

03.21.63.74.74

Conciliateur de justice (M<sup>me</sup> Laurant) :

Le 12 juin de 9 h 15 à 12 h - sans rendez-vous

## Petite enfance

Crèche 1, 2, 3 soleil, groupe babilou : (53 rue L. Blum)

Accueil de votre enfant de 10 semaines à 4 ans en régulier et/ou occasionnel

[isbergues@creches123soleil.fr](mailto:isbergues@creches123soleil.fr)

03.21.56.21.71 - 09.61.62.40.31

## Personnes âgées

Maltraitements personnes âgées : 39 77

Artois gérontologie :

Le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h à la C.C.A.F, sur rendez-vous

03.21.61.54.40

C.I.C.A.S (retraites complémentaires) :

Un service téléphonique est mis en place pour aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

08.20.20.01.89

C.A.R.S.A.T Nord-Picardie (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : Sur rendez-vous, contacter la plateforme téléphonique au

39 60

A.S.S.A.D (Association de Soins et Services à Domicile) de Aire-sur-la-Lys - Isbergues et ses environs : Aides ménagères, auxiliaires de vie, emplois familiaux, soins à domicile.

03.21.95.42.52

E.H.P.A.D « Les Orchidées » (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) :  
57 rue Léon Blum, service administratif ouvert du Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

03.91.82.84.80

## Social

Action sociale d'urgence (rue du Temple) :

Présidente : M<sup>me</sup> Carré

Le mercredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

03.21.02.68.40

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) :

Borne « Visio guichet », tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h à l'hôtel de ville.

Secours Catholique : Le mardi de 14 h à 16 h au 83 bis, rue Gaston Chevallier

03.21.66.22.84

C.O.S.S.A.F (B. Podvin) :

Les lundis 1<sup>er</sup> et 22 juin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison des associations.

Groupe « AG2R la Mondiale » :

Salle Edmond Mille,

sur rendez-vous au

03.21.46.47.03

Point logement jeunes de Béthune 09.71.52.30.78

## Environnement / Habitat

Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F) :

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

03.21.61.54.40

Déchetterie :

En période d'été, ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. L'accès à la déchetterie est fermé 15 min avant l'horaire indiqué.

Renseignements à la C.C.A.F.

03.21.61.54.40

## Aide juridique

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Famille de Béthune (C.I.D.D.F) :

Le 1<sup>er</sup> lundi de 14 h à 17 h, à la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, sur rendez-vous

03.21.57.98.57

Guichet d'accès au droit et prévention des litiges de Bruay la-Buissière : problèmes de voisinage, conflits familiaux, litiges avec un commerçant, votre propriétaire, votre assureur. Aide et conseils gratuits.

Renseignements

03.59.413.413

Fax

03.59.410.410

## Anciens combattants

A.C.V.G. et Souvenir Français :

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois de 16 h à 17 h à la maison des associations

sur rendez-vous 03.21.26.51.79

France Mutualiste :

Le vendredi 26 juin de 14 h à 17 h à la mairie annexe de Molinghem.

# URGENCES

S.A.M.U	15
Pompiers	18
Centre anti-poison	08.00.59.59.59
S.O.S mains	03 20 95 75 00
Centre des grands brûlés	03 20 44 59 62
Gendarmerie d'Isbergues	03.21.54.72.15



## Santé

### Médecins :

Dr Thérèse Buissart	03.21.61.98.90
Dr Véronique Han-Denoëud	03.21.02.17.83
Dr Gilles Duparcq	03.21.02.16.71
Dr Patrice Favier	03.21.61.78.04
Dr Philippe Geille	03.21.02.12.88
Dr Thierry Hautcoeur	03.21.02.16.07
Dr Christian Hollebecque	03.21.54.02.80
Dr Domitille Caron	03.21.54.02.80
Dr Jean-François Leduc	03.21.64.19.10
Dr Philippe Mannechez	03.21.61.78.03
Dr Michel Stopin ( <i>Guarbecque</i> )	03.21.25.82.27
Dr Gabriel Buissart ( <i>Ham en Artois</i> )	03.21.66.04.11
Dr Dominique Bernard ( <i>Norrent Fontes</i> )	03.21.02.04.63
Dr Christophe Caron ( <i>Norrent Fontes</i> )	03.21.25.14.14
Dr Henri Chrétien ( <i>Norrent Fontes</i> )	03.21.27.35.63

### Médecin de garde :

En semaine de 19 h 30 jusqu'au lendemain 8 h,  
le samedi de 12 h jusqu'au lundi 8 h 03.21.71.33.33

### Pharmaciens :

Pharmacie Beauvillain	03.21.02.01.33
Pharmacie de la place	03.21.01.10.20
Pharmacie de Berguette (M. Benoît Bout)	03.21.26.59.50
Pharmacie des aciéries (M <sup>elle</sup> Minart)	03.21.02.11.63

### Pharmacie de garde :

08.25.74.20.30  
[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)



### Ambulanciers :

Isbergues Ambulances 03.21.02.17.08

### Infirmières :

M <sup>mes</sup> Brisset et Dhaese et M. Parent	03.21.61.78.07 06.72.36.00.78
M <sup>mes</sup> Deram, Leseq, Lavarsin, Cauwet	03.21.25.85.66
M <sup>me</sup> Monique Feron	06.16.76.23.30
M <sup>me</sup> Anaïs Walle	06.18.73.58.53

**Laboratoire d'analyse médicale :** 03.21.61.53.53

**Alzheimer :** *contacter l'A.S.S.A.D* 03.21.95.42.52

**Point écoute toxicomanie :** 08.00.26.10.00



## Administrations

**Hôtel de ville :** 03.21.61.30.80

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Permanence état-civil : le samedi matin de 10 h à 12 h

Courriel : [contact@ville-isbergues.fr](mailto:contact@ville-isbergues.fr)

Site internet : [www.ville-isbergues.fr](http://www.ville-isbergues.fr)

### Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) :

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

rue Emile Zola 03.21.61.39.72

### Mairie annexe de Berguette :

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

rue Edmond Mille 03.21.26.59.18

### Mairie annexe de Molinghem :

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

place Lamartine 03.21.61.59.95

### Services techniques :

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

rue Anatole France 03.21.61.36.66

### Centre culturel :

**mardi** de 14 h à 18 h, **mercredi** de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, **vendredi** de 14 h à 19 h, **samedi** de 10 h à 17 h (sans interruption)

rue Léon Blum 03.21.02.18.78

### Police municipale :

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

03.21.61.30.80

### Trésorerie :

rue Jean Jaurès 03.21.02.11.15



## Services / dépannages

### SAUR : (eau)

numéro d'urgence 24 h sur 24 03.60.56.40.08

service clientèle 03.60.56.40.00

**VEOLIA :** (assainissement) 03.21.52.99.89

**E.R.D.F :** dépannage 24 h sur 24 09 726 750 62

**GAZ :** dépannage 24 h sur 24 0 810 433 062

**France Telecom :** 10 13



## Emploi - Formation

### Boutique de Gestion Espace (B.G.E) :

Conseils en création d'entreprise, les mercredis 3 et 17 juin à la M.J.E.P.,

sur rendez-vous à partir de 9 h 03.21.62.90.60

**M.J.E.P :** 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 03.21.57.70.20

**Pôle emploi de Lillers :** 39 49

**Relais emploi alpha :** 03.21.25.61.68

### Ecole municipale de musique :

Directeur : Christophe André 06.61.07.98.11